

Les superficies cultivées en première saison et celles des cultures pérennes totalisent 62,183.5 cx, représentant 72.2% des occupations agricoles. Un total de 4,090 cx, soit 4.7% de la superficie totale des spéculations, sont en monoculture alors que 68,367.8 cx, correspondant à 79.3% sont exploitées en association. Les cultures pérennes occupent 10,757 cx, représentant 12.5% des occupations de sol.

4.2.- Importance des grands groupes d'occupations de sol

La superficie totale des grands groupes d'occupations est ainsi répartie :

- **Les légumineuses, en monoculture ou en association**, constituent les principales spéculations de DGA avec 29,248.8 cx, soit 33.9% de la superficie totale des occupations. Une superficie de 17,657.9 cx, correspondant à 60.5% de la SAU totale des légumineuses est cultivée en première saison. Le haricot, la spéculation la plus importante, est cultivé sur 24,568.5 cx, représentant 84% de la SAU totale des légumineuses.
- **Les légumes** couvrent une superficie de 28,485.8, soit 33.1% de la superficie totale des occupations.
- **Les céréales avec 15,704.7 cx, soit 18.2% de la superficie totale des occupations**, sont en grande partie cultivées en première saison. Celles-ci totalisent 10,459.4 cx en première saison, soit 66.6% de la superficie totale en céréales. Le maïs est le plus important des céréales cultivées avec une SAU de 13,623.8 cx, représentant 86.7% du total. La SAU du maïs cultivée en première saison est estimée à 9,041.6 cx, soit 66.4% de la SAU totale du maïs.
- **Les fruits et noix, avec 1,816.8 cx, représentent 2.1% de la superficie totale des occupations.** Les cultures pérennes sont prédominantes avec 1,684.4 cx, soit 92.2% de surface totale emblavée en fruit et noix. Les fruits tropicaux et subtropicaux couvrent 1,769.4 cx, soit 97.4% de la superficie totale en fruits et noix avec une prédominance des bananes et plantains estimée à 90.6% pour 1603.7 x représentant 1.9% de la superficie totale des occupations.
- **Les cultures oléagineuses sont cultivées sur une superficie de 413.1cx, estimée à 0.5% de la superficie totale des occupations.** Les cultures pérennes occupent 52.9 cx, soit 12.8% du total. L'arachide, le plus important oléagineux couvre une superficie de 343.1 cx, soit 83.1% des surfaces occupées par les cultures oléagineuses.

- **Les cultures pour boissons et épices** sont exploitées sur une superficie de 3200.3 cx, soit 3.7% de la superficie totale.

5.- Elevage

5.1.- Cheptel

L'effectif du cheptel recensé dans le DGA s'élève à 414,054 têtes. Les caprins locaux et améliorés dominent avec 36.6% du total. Viennent ensuite les porcins et les bovins avec 24.3 et 21%, respectivement.

5.2.- Sexe et âge du cheptel

Les femelles représentent 75,4% du total du DGA, soit un effectif de 312,225 têtes. Ce pourcentage varie entre 49.4% chez les caprins améliorés et 78.5%, chez les bovins. Les femelles reproductives, âgées d'un an et plus en général, s'élèvent à 216,379 têtes, constituant 83.7% des femelles.

5.3.- Aviculture

L'aviculture est pratiquée au niveau de 60,725 exploitations de la GA, représentant 92.7% du total. L'aviculture traditionnelle prédomine avec 636,514 têtes. Une moyenne de 10.5 têtes de volailles est recensée par exploitation. L'aviculture moderne qui se trouve toujours à l'état embryonnaire est présente seulement sur 95 exploitations, soit un peu plus de 0.2% de l'ensemble. Les poules sont les plus importantes avec 90.8%, soit un effectif de 577,990 têtes.

5.4.- Equidés

La population des équidés, totalise 36,797 têtes recensées avec une prédominance des chevaux qui sont estimés à 18,055 têtes, soit 49.1%. Viennent ensuite les mulets et les ânes avec 11,746 et 6,996 têtes, respectivement.

5.5.- Apiculture

L'apiculture, faiblement pratiquée, est relevée sur 934 exploitations agricoles du DGA, soit 1.4% du total. L'effectif des ruches est de 4682 unités dont 3,828, soit 81.8% sont exploitées de manière traditionnelle.

6.- Main d'œuvre

6.1.- Main d'œuvre familiale et salariale

Dans le DGA, la main d'œuvre familiale et salariale mobilisée sur l'ensemble des exploitations totalisent 327,239 personnes. De ce total, 56.2% sont des membres permanents et 42.3%, d'aides familiales, tandis que les salariés permanents n'en représentent que 1.5%. La participation de la femme à la main d'œuvre familiale et salariale est de 44.3% et celle de l'homme 55.7%.

7.- Equipement et matériel agricole

La mécanisation de l'agriculture est insignifiante au niveau du DGA. En effet, les équipements et matériels mécaniques sont pratiquement inexistant dans les activités et opérations sur l'exploitation.

8.- Crédit agricole

Le crédit agricole a été sollicité par 1209 exploitants, soit 1.8% de l'effectif qui valorisent 2.5% de la SAU totale de la GA. De ces sollicitants, seulement 393, soit 32.5%, déclarent avoir obtenu ce crédit représentant 0.6% de l'ensemble. Les exploitants qui ont le plus cherché à contracter un crédit exploitent entre 0.3 et 2.0 cx. Les femmes représentent 18.8% des demandeurs de crédit et 18.1% des bénéficiaires de crédit.

9.- Conseil et vulgarisation

Le nombre d'exploitants ayant reçu des conseils de vulgarisation varie entre 78 en aquaculture et 5826 en élevage, représentant 8.9% du total des exploitants. Dans l'ordre d'importance décroissant, les autres conseils reçus sont ainsi énumérés: aviculture, 8.8%; techniques culturales en arboriculture, 6.4%, choix des spéculations, 6.1%; techniques culturales en plein champs, 6.0% et commercialisation, 3.7%

10.- Principales entraves au développement des exploitations

Parmi les principales entraves au développement des exploitations mentionnées par les agriculteurs, on peut signaler :

- Manque d'encadrement : 43.4% ;
- Accès au crédit : 26,8%.
- Maladies des plantes: 20.6%
- Accès aux intrants : 20.2%;
- Irrigation/eau : 16.5%;
- Catastrophes naturelles : 12.3%.

N.B: Pour accéder à des informations supplémentaires, veuillez consulter:

www.agriculture.gouv.ht

www.agriculture.gouv.ht/statistiques_agricoles

www.countrystat.org/hti

Courriel: statagricoles@agriculture.gouv.ht



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES
RESSOURCES NATURELLES ET DU
DÉVELOPEMENT RURAL (MARNDR)**



**RESUMÉ DES RÉSULTATS
DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE
L'AGRICULTURE (RGA) AU NIVEAU DU
DEPARTEMENT DE LA GRAND'ANSE (DGA)
2008/2009**



Avril 2014

**UNITÉ D'ÉTUDE ET DE PROGRAMMATION /
SOUS-STRUCTURE STATISTIQUE AGRICOLE ET
INFORMATIQUE**

Damien, Route Nationale N° 1
Tél. : (509) 22.28.3046

PREMIÈRE PARTIE: OBJECTIF ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.- Objectif du RGA

L'objectif du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) est de **renforcer le Système National de Statistiques Agricoles et d'améliorer la disponibilité des données agricoles détaillées sur l'agriculture haïtienne.**

2.- Approche méthodologique

2.1.-Mise en place du Bureau du Recensement

Le MARNDR avait mis en place le Bureau du Recensement de l'Agriculture, géré par la Coordination du Projet desservie par un Coordonnateur National, un Coordonnateur National Adjoint et assistée par un Expert International en statistique. L'équipe centrale incluait entre autres sept Statisticiens, trois Informaticiens et trois Agroéconomistes, qui servaient de vis-à-vis, à titre de superviseurs nationaux, aux superviseurs départementaux. La Coordination gérait la contribution financière du Trésor Public au Projet tandis que la FAO, en plus de l'encadrement technique, assurait la gestion du financement externe apporté par l'Union Européenne.

2.2.-Cadre légal du RGA

Le Projet Recensement Général de l'Agriculture est régi par l'Arrêté Présidentiel paru dans le Moniteur du 23 octobre 2008, Volume 163 No 97, qui prévoyait également :

- **le Comité National d'Orientation du RGA;**
- **le Comité d'Appui Technique et de Pilotage.**

2.3.- Elaboration des documents techniques

La méthodologie du RGA est conçue à partir des directives techniques de la FAO relatives au Programme du Recensement Mondial de l'Agriculture 2010 et des spécificités du contexte haïtien.

2.4.-Cartographie du RGA

Toutes les zones d'enquête ont été délimitées. Chaque enquêteur recevait, comme outil, sa carte de zone d'enquête.

2.5.- Questionnaire du RGA

Le questionnaire embrasse 13 thèmes : statut et géance des exploitations; aspect genre; principale destination de la production; statut juridique des parcelles; mode de faire-valoir; irrigation; occupations de sol; élevage; main d'œuvre; équipements et matériels; crédit agricole;

conseil et vulgarisation; entraves au développement des exploitations agricoles.

2.6.-Enquête pilote du RGA

En vue de permettre une meilleure évaluation des outils méthodologiques, un test pilote de l'Enquête Exploitation (EE) du RGA a été réalisé à la 2^{ème} Section Communale de la Commune de Ganthier dans le département de l'OUEST.

2.7.-Dispositif de terrain du RGA

Le dispositif de terrain est à la charge des Directions Départementales Agricoles (DDA), responsables de la gestion de l'opération à travers les 10 Départements du pays. Le personnel mobilisé incluait 17 superviseurs départementaux, 171 contrôleurs et 1,005 enquêteurs, soit un total de 1193 personnes.

2.8.-Formation des agents de terrain

Au lancement de la collecte des données, 38 séances de formation ont été organisées à l'intention des agents de terrain sélectionnés.

2.9.-Déroulement de l'enquête

L'enquête de terrain a été réalisée sur une période de 9 mois, allant de mars à novembre 2009. Elle a fait l'objet de suivi de nombreuses missions de Cadres du Bureau Central ou superviseurs nationaux qui correspondaient étroitement avec les superviseurs départementaux.

2.10.-Traitement des données

Au Bureau Central, les questionnaires ont d'abord fait l'objet d'un contrôle de qualité. A cet effet, a été mis en place un atelier de redressement en vue de réviser les questionnaires et de vérifier la cohérence des données. Certains redressements exigeaient parfois des contacts téléphoniques avec l'enquêteur, l'enquêté ou le superviseur. Il s'ensuivit la saisie des questionnaires et le contrôle informatique de la saisie en vue de déceler des erreurs et finalement la tabulation.

DEUXIÈME PARTIE: PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU DÉPARTEMENT DE LA GRAND'ANSE(DGA)

1.- EXPLOITANTS ET EXPLOITATIONS

En 2009, les exploitations agricoles recensées dans le paysage agricole du DGA ont été au nombre de 65.523, soit 6.2% de l'ensemble du pays et totalisaient une superficie agricole utilisée (SAU) de 52.025.5 carreaux (cx) répartie sur 127,885 parcelles. La SAU moyenne par exploitation est de 0,79 cx dont 0.74 cx pour les femmes et 0.81 cx pour les hommes.

1.1.-Sexe des exploitants

Dans le DGA, les femmes agricultrices exploitent 9,982.5 cx qui représentent 19.2% de la SAU du département. Cette superficie est répartie sur 13,452 exploitations agricoles, soit 20.5%.

1.2.-Age des exploitants

Dans la Grand 'Anse, le plus fort pourcentage des exploitants, 79.6% sont âgés entre 35 et 69 ans. En dehors de cette fourchette, les pourcentages sont relativement faibles, 5.5% et 5% pour les exploitants âgés entre 30 et 34 ans et entre 70 et 74 ans respectivement. 3.8% des exploitants on entre 25 et 29 ans. La tranche d'âge la plus importante est 50-54 ans avec 15.9% de l'ensemble des exploitants

1.3.-Niveau d'instruction et formation agricole des exploitants

Le niveau d'instruction et formation agricole des exploitants est comme suit:

- 38,086 exploitants , soit 58.1% du DGA ne savent ni lire ni écrire. Cette catégorie exploite 30,250 cx, soit 58.1% de la SAU totale. Les femmes sont représentées à 23.7% à ce niveau.
- 17,777 exploitants, soit 27.1% du total travaillent 13,882.3 cx, soit 26.7% de la SAU totale savent lire et écrire. Dans cette catégorie, se trouvent 16.9% de femmes.
- 10.3% de l'ensemble des exploitants, soit 6,734 atteignent le niveau primaire et 3.7% du niveau secondaire.

1.4.-Activités agricoles et para-agricoles des exploitations

Dans le DGA, la production végétale prédomine avec 99.9%. Par ordre d'importance, les autres activités les plus pratiquées sont l'élevage, la production de charbon, le ramassage de djondjon et les service agricole.

1.5.-Principale destination de la production agricole

33 278 exploitants, soit 50.7% du total exploitent 30,131 cx correspondant à 57.9% de la SAU totale produisent principalement pour la vente. L'autoconsommation des produits agricoles vient en deuxième position, avec 49.3% des exploitations agricoles occupant 42.1% de la SAU totale.

2.-Structures foncières

2.1.-Statut juridique des parcelles

Un total de 83,838 parcelles, correspondant à 65.6% de l'ensemble des parcelles recensées dans le DGA, sont déclarées en titre/achat. Leur superficie s'élève à 38,112.6 cx, soit 66.2% de la superficie totale des parcelles.

Le titre/héritage est le deuxième plus important avec 25,141 parcelles, soit 19.7% du total, couvrant une superficie de 11,082.5 cx, soit 19.2% de la SAU totale des parcelles.

Vient ensuite, le partage/mineur avec 8,391 parcelles, soit 6.6% du total, occupant une superficie de 2,885.7 cx représentant 5% du total.

2.2.-Mode de faire-valoir

Dans le DGA, le mode de faire valoir (MFV) direct prédomine avec 112,830 parcelles, soit 88.2% de l'ensemble, couvrant une superficie de 51,005.5 cx correspondant à 88.6% de la superficie totale des parcelles. Le mode de faire valoir indirect concerne 8,024 parcelles, soit 7.4% du total, occupant 8,217.5 cx, soit 6.3% de la superficie totale des parcelles. Le métayage est le MFV indirect le plus significatif avec 4,986 parcelles qui correspondent à 3.9% du total, occupant une superficie de 2,396.2 cx, soit 4.2% de la superficie totale des parcelles.

2.3.-Mode de faire-valoir des parcelles et le genre

La participation des femmes agricultrices du DGA dans les activités agricoles se manifeste aussi par leur implication directe sur l'exploitation agricole. En effet, 20,857 parcelles, représentant 18.8% et 16.4% respectivement des parcelles exploitées en MFV direct et du total des parcelles, sont exploitées par les femmes. Ces parcelles couvrent une superficie de 9,641.9 cx, représentant 18.9% du total en MFV direct.

3.-Irrigation

Au niveau du DGA, l'irrigation partielle ou entière des parcelles est pratiquement insignifiante avec à peine 646 parcelles irriguées, soit 0.5% du total. Celles-ci couvrent 212.5 cx, correspondant à 0.4% de la SAU totale du département.

4.- Occupations de sol

4.1.- Surface Agricole Utile (SAU)

Les occupations de sol couvrent une superficie de 86,177.8 cx. Cela correspond à un taux d'utilisation de 149.6%, la superficie totale des parcelles étant de 57,591.1 cx